

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 9 (1947-1950)

Heft: 1

Rubrik: Communications présentées à la Société en 1947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications

présentées à la Société
du 14 novembre 1946 au 11 décembre 1947

1184. — *Séance du 14 novembre 1946.*

Pregny, commune genevoise et coteau des altesses (avec projections lumineuses), par M. Guillaume FATIO.

Voir son livre : *Pregny, commune genevoise et coteau des altesses*. Mairie de Pregny, (Genève, Atar S.A.), 1947.

Les Cent Jours à Genève : souvenirs d'un officier genevois, par M. Marc A. BORGEAUD.

Impr. ci-dessus p. 39-51.

1185. — *Séance du 28 novembre 1946.*

Le prétendant Charles-Edouard Stuart et la Suisse, par M^{lle} Claire-Eliane ENGEL.

Impr. dans *The Scottish Historical Review*, n° 102, t. XXVI, 1947, p. 105-113, sous le titre : *The Young Pretender and Switzerland*.

Le catalogue des Archives Tronchin, présenté par M. Frédéric GARDY (avec projections lumineuses).

Voir son Introduction au *Catalogue de la partie des Archives Tronchin acquise par la Société du Musée historique de la Réformation*. Genève, Jullien, 1946.

1186. — *Séance du 19 décembre 1946.*

Une fête d'Escalade à Bordeaux, par M. Edmond BARDE.

Né à Genève en 1751, Jean-René Barde s'expatria en 1773 pour tenter sa chance dans une maison de commerce de Bordeaux. Dans sa correspondance avec ses amis, le colonel Charles Pictet, le futur syndic F.-G. Butin et le professeur Marc-Auguste Pictet, le jeune émigrant s'informe de ce qui se passe à Genève, dans ce milieu influencé par la personnalité du colonel Pictet, le « défenseur » de Rousseau, dont les idées étaient plutôt hostiles aux négatifs. Chaque année il commémore l'Escalade avec une famille à laquelle il a enseigné et l'histoire de la miraculeuse délivrance et les rites de la cérémonie. Il devait mourir à Bordeaux en 1815.

Le mouvement séparatiste de la Savoie du Nord (avec projections lumineuses), par M. Paul GUICHONNET.

En plus de la reconnaissance officielle de la neutralité suisse, le Congrès de Vienne prévoyait la neutralisation de la Savoie du Nord. L'article 92 de l'acte final du Congrès stipulait que les provinces du Chablais et du Faucigny appartenant au roi de Sardaigne feraient partie de la neutralité suisse reconnue et garantie par les Puissances. En cas d'hostilité ouverte ou imminente d'un des voisins de la Suisse, les troupes sardes devaient se retirer des territoires neutralisés, tandis que seules les troupes helvétiques pouvaient occuper le pays. Cette procédure d'occupation n'a été actionnée qu'une seule fois, en 1848, lors de l'affaire des Voraces. Informées que des bandes révolutionnaires marchaient sur la Savoie, les autorités sardes se retirèrent vers le Piémont. Sous l'influence des radicaux Clerc-Biron, Joseph Bard, François Dumont, etc., le Conseil de Bonneville fit appel aux troupes suisses ; mais les paysans de Chambéry ayant liquidé eux-mêmes les Voraces, l'intervention helvétique devenait inutile.

L'annexion de la Savoie à la France en 1860 rouvrit la question séparatiste. Des pétitions en faveur du rattachement à la Suisse recueillirent 13.000 signatures, mais la Savoie travaillée par les émissaires de Napoléon III vota pour la France à une

énorme majorité. La Suisse refusa de reconnaître l'annexion, mais renonça à occuper la Savoie, ses voisins n'étant pas en conflit. Les principaux représentants de l'opposition libérale, Bard, Clerc-Biron, passèrent en Suisse. Au lendemain de Sedan, les radicaux hissèrent le drapeau rouge à Bonneville et y formèrent un Comité républicain sous la présidence de François Dumont. Sous la crainte des uhlans, le préfet de Chambéry, puis le Comité de Bonneville sollicitèrent du Conseil fédéral l'occupation de la Savoie du Nord par les troupes suisses ; mais le gouvernement n'osa agir, parce que l'opinion était trop divisée. Après la défaite, une nouvelle pétition en faveur de l'occupation suisse fut lancée par le Comité républicain de Bonneville. Le Conseil fédéral n'y répondit pas. Le mouvement séparatiste fut étouffé et les députés savoyards dénoncés à la Chambre, bien que les troupes du Département eussent vaillamment combattu. Une fois la question réglée, la Suisse essaya d'engager des pourparlers avec la France, mais il était trop tard. Le séparatisme s'éteignit peu après avec ses principaux défenseurs.

1187. — *Séance du 9 janvier 1947.*

Laurent Garcin, un « Suisse rentré de l'étranger » en 1769, par M. Charles ROTH, bibliothécaire à Lausanne.

Ce Suisse, né à Neuchâtel en 1733, était le fils du médecin Laurent Garcin et portait le même prénom. Il était lié dans sa jeunesse avec Suzanne Curchod, Reverdil et surtout Paul Moulto. Il passa treize années en Hollande en qualité de précepteur, rédigea une gazette littéraire, puis vint s'établir à Nyon en 1769 dans l'intention de collaborer avec Moulto à la publication des « Œuvres » de Firmin Abauzit, décédé en mars 1767. Pour échapper à la censure des scholarques, Moulto, qui avait tout d'abord confié son manuscrit aux libraires Philibert et Chirol, pria son ami Garcin de lui trouver un éditeur en Hollande. Malgré leur diligence, les deux amis ne purent empêcher Chirol de faire paraître le 1^{er} tome en janvier 1770. L'édition de Hollande (publiée par Harevelt à Amsterdam) sortit de presse quelques semaines plus tard munie d'un Eloge d'Abauzit par Moulto

et d'un avertissement de Moultou critiquant sans tendresse l'édition de Genève. Celle-ci se borna au 1^{er} tome, tandis que l'édition de Hollande, en deux volumes, compta trois éditions.

Les carabiniers à Saint-Gervais le 7 octobre 1848, par M. Paul-Edmond MARTIN.

Impr. dans *Le Carabinier genevois*, nos 123 et 124, 11^e année, 1^{er} mai et 1^{er} juin 1947.

Présentation des « Mémoires » de James Fazy, par M. François RUCHON.

Voir *Les mémoires de James Fazy, homme d'Etat genevois, 1794-1878, publiés avec une introduction et des notes par François Ruchon*. Genève, Edition Celta, 1947.

1188. — *Séance du 23 janvier 1947* (Assemblée générale).

Rapport du président (M. Luc MONNIER), du trésorier (M. Noël GENEQUAND) et du vérificateur des comptes (M. Albert RIVOIRE).

Election du Comité : MM. Paul-F. GEISENDORF, président ; Bernard GAGNEBIN, vice-président ; Noël GENEQUAND, trésorier ; André DUCKERT, secrétaire ; Henri DELARUE, bibliothécaire ; Pierre BERTRAND ; Lucien FULPIUS ; Luc MONNIER ; Sven STELLING-MICHAUD.

Quelques aspects de l'histoire de la vallée de Montjoie au moyen âge (avec projections lumineuses), par M. Henri BAUD.

Voir son histoire de la vallée de Montjoie en préparation.

1189. — *Séance du 13 février 1947.*

Traces d'histoire sur l'ancienne route du Grand-Saint-Bernard (avec projections lumineuses), par M. Louis GROSGURIN.

Cette route, que Bonaparte passa en mai 1800 pour pénétrer en Italie, est aujourd'hui abandonnée entre Orsières et l'Hospice. L'un de ses vestiges est le court défilé de Charraire, à pic sur la Dranse, après Bourg-Saint-Pierre. C'est là que le Premier Consul, dont la mule vint à trébucher, dut le salut à son guide Nicolas Dorsaz.

En 1806, les marbres du tombeau de Desaix, tué à Marengo et inhumé à l'église de l'Hospice, furent amenés de Paris. Entreprise ardue : le plus gros chariot contenait le bas-relief : 4000 kilos sur des roues écartées d'un mètre seulement ; 8 chevaux attelés, et 22 hommes à l'arrière le long d'un timon. Pour plus de sécurité, l'ingénieur Polonceau utilisa un moufle à Charraire. Un article du *Magasin pittoresque* (1844) a permis à M. Grosgrin d'identifier ce lieu tombé dans l'oubli et de mettre au jour un des forages où le cordage venait se fixer. L'existence de ce site historique reste précaire. En 1943, l'explosion qui coupa la route moderne, située un peu au-dessous, emporta une partie du défilé, à quelques pas de son point le plus évocateur. A la rude sortie de Bourg-Saint-Pierre vers le pont de Charlemagne, des forages, au bord de l'ancien chemin, laissent supposer que Polonceau s'y servit aussi d'un moufle.

Après le pâturage de Proz, le chemin était en corniche. On assura le gros chariot en le reliant à une main courante de corde fixée à la paroi. Cette précaution contre un affaissement possible du sol fut inutile : la chaussée tint bon partout. Des vestiges de cette voie existent encore, rompus et encombrés d'arbustes.

Le tombeau, érigé d'abord au côté droit de l'église, céda sa place en 1929 à l'autel de sainte Faustine et fut transféré à gauche, dans sa position actuelle. Le buste de Desaix, exécuté en 1801 d'après un moulage pris sur le défunt au lendemain de Marengo, attendit jusqu'en 1900, au centenaire de la bataille, avant d'être dressé sur le monument.

Quand, à fin 1806, Napoléon décida d'aménager le quartier compris entre le Louvre et les Tuileries, il demanda à Polonceau, célèbre par sa réussite au Grand-Saint-Bernard, s'il jugeait possible de déplacer en un bloc l'Arc du Carrousel. Polonceau, prêt à agir, ne reçut jamais l'ordre d'exécution.

Le bourg de Liddes conserve des maisons avec blasons et des archives où figurent des actes écrits sur des peaux de moutons cousues en longs rouleaux. C'est à Liddes que Bonaparte, le 20 mai 1800 à 11 heures, déjeûna chez le curé Rausis. A Bourg-Saint-Pierre, il entra à l'auberge de la « Pierre milliaire » pour s'entendre avec son guide ; il soupa à l'Hospice et coucha à Etroubles. La maison que Dorsaz acheta à Bourg-Saint-Pierre, grâce à la générosité du Premier Consul, est habitée aujourd'hui par son arrière-petit-fils, Edouard Dorsaz.

C'est peut-être à la chapelle de Lorette, un peu avant Bourg-Saint-Pierre, qu'on a la sensation la plus vive de l'ancienneté de la route, ancienneté attestée par la présence, au bord du chemin, d'une « pierre à trous » comparable en tout point à celle de La Saisiaz-sous-Salève. On peut supposer qu'elle indiquait, tout comme à La Saisiaz, la présence d'un lieu cultuel païen, à l'endroit même où se trouve la chapelle.

Théodore et Adèle de Saussure, quelques souvenirs (avec projections lumineuses), par M. Guillaume FATIO.

Pour quelques-uns de ces souvenirs, l'auteur se servit de papiers de famille. Petit-fils d'Horace-Bénédict de Saussure, Théodore (1824-1903) vécut dans deux des plus belles maisons du canton : à la Tertasse et au Creux-de-Genthod. Ses goûts littéraires le portèrent à écrire une pièce intitulée *Georges Jenatsch* qui eut grand succès aux Grisons. Officier, il fut chargé de remettre, peu après la guerre de 1870, les pièces d'artillerie dont la Confédération faisait présent au gouvernement de Thiers. Seul adversaire de James Fazy au Grand Conseil en 1860, il publia une brochure contre sa maison de jeu, qui entraîna indirectement la chute du tribun. Président de la Société des Arts pendant 28 ans, il fut l'un des créateurs du Musée National à Zurich. Par son mariage avec Adèle, fille du savant naturaliste Pictet-de la Rive, il avait acquis un domaine à Genthod où il reçut de nombreux hôtes, notamment Edouard Rod.

1190 — *Séance du 13 mars 1947.*

« Le psautier de Notre Dame » et les débuts de Wigand Koeln à Genève, par M. Henri DELARUE.

Impr. en partie dans son article intitulé *Les surprises des vieilles reliures*, paru dans *Les Musées de Genève*, 4^e année, n^o 4, avril 1947.

Du suicide sous l'Ancien Régime, — Deux drames en 1782, par M. Jean-P. FERRIER.

En étudiant plusieurs cas datant de 1660 à 1782, l'auteur fait connaître la procédure et la jurisprudence genevoises en matière de suicide. Après enquête, le Petit Conseil prononce une peine infamante ainsi que la confiscation des biens. Au XVIII^e siècle, la justice s'adoucit. A propos d'un cas arrivé en 1733, le Procureur général distingue trois espèces de suicides. Ceux qui sont causés par le désespoir d'être ruiné, par désir d'échapper aux rigueurs du châtement, etc. sont passibles des peines les plus sévères. A l'inverse, ni flétrissure ni confiscation des biens pour les suicidés par suite d'une crise violente ou d'un accès de fièvre chaude. Enfin : condamnation aux dépens et confiscation partielle des biens ou amende pour les « mélancoliques » (soit neurasthéniques), parce qu'ils conservent en partie leur raison.

L'auteur termine par la relation de deux crimes commis en 1782 sur des jeunes gens de bonne famille et qui furent imputés à un bourgeois nommé Astruc. Dans le premier cas, celui-ci fut simplement banni à vie et cassé de sa bourgeoisie parce qu'il n'y avait pas de preuve. Il fut libéré de toute accusation pour le second : c'était un suicide qui avait été déguisé car cet acte était encore très sévèrement jugé par l'opinion ; il ne fut révélé que pour éviter à Astruc le danger d'une erreur judiciaire.

1191. — *Séance du 27 mars 1947.*

Un épisode de la campagne de l'armée bernoise autour de Genève en février 1536, par M. Paul-E. MARTIN.

Impr. dans la *Revue d'histoire suisse*, année 27, 1947, p. 90-92.

La médecine à Genève pendant l'Annexion, par M. le D^r Jean OLIVIER.

Impr. dans *Médecine et hygiène*, n^o 104, 5^e année, 15 août 1947, p. 268-269, sous le titre : *Pour servir à l'histoire de la médecine. La médecine à Genève pendant l'annexion à la France, 1798-1813.*

1192. — *Séance du 17 avril 1947.*

Savoyards et Genevois dans la garde pontificale à l'époque du Risorgimento, par M. Paul GUICHONNET.

M. Guichonnet présente les souvenirs manuscrits d'un soldat de l'armée pontificale à l'époque du Risorgimento, Jules Bosonnet, de Taninges. Quoique de sentiments libéraux, il s'engagea, comme beaucoup de ses compatriotes, dans les troupes du Saint-Siège. Enrôlé à Lyon, il est incorporé en février 1859 à Rome au 1^{er} régiment étranger. La ville de Pérouse s'étant révoltée contre la tyrannie réactionnaire du ministre de Pie IX, le cardinal Antonelli, Bosonnet participa à la marche de la colonne de représailles et assista aux exactions connues sous le nom de « sac de Pérouse ». Devenu caporal, puis sergent fourrier, Bosonnet fut rebuté par les méthodes des recruteurs pontificaux, ainsi que par l'esprit rétrograde de l'armée, où la discipline était maintenue à coups de bâton. Il déserta le 15 janvier 1860, à l'instar de beaucoup de ses compatriotes, et gagna le Piémont. Ces quelques souvenirs, écrits d'une plume alerte, avec un brin d'emphase, montrent que les troupes pontificales étaient partagées entre deux courants : si les Suisses allemands et les officiers suivaient, dans l'ensemble, le gouvernement papal réactionnaire, les sujets sardes étaient franchement acquis aux idées libérales et unitaires. On peut trouver dans ces mémoires un témoignage sur l'état d'esprit qui régnait dans l'Italie centrale au printemps 1860, où les populations se ralliaient avec enthousiasme au drapeau tricolore piémontais.

En second lieu, M. Guichonnet décrivit l'activité du bureau de recrutement pontifical établi à Evian en 1865, avec la com-

plicité du gouvernement de Napoléon III. Dirigé par le comte Eugène de Maistre, il racola deux centaines de recrues, Valaisans, Fribourgeois, et 6 ou 7 Savoyards. Il semble que malgré la surveillance active exercée sur les agents pontificaux par le Commissaire spécial d'Evian des irrégularités aient été commises. Des Genevois furent incorporés au moyen de faux extraits de baptême catholique et des scènes pénibles se produisirent à la frontière où des familles vinrent réclamer leurs enfants. En février une certaine effervescence se manifesta à ce sujet à Genève. Le gouvernement fédéral protesta à Paris, en faisant remarquer que ces faits constituaient une violation de la neutralité de la Savoie du Nord, et l'office militaire pontifical fut bientôt fermé.

Le rôle du général Dufour dans la question des chemins de fer à Genève, par M. Jean-Frédéric ROUILLER.

Voir son livre : *Un problème centenaire. La construction des chemins de fer de la région genevoise et leur raccordement*. Genève, Editions Feuillet Universitaires, 1947.

1193. — *Séance du 9 mai 1947* (Centenaire de la mort d'Alexandre Vinet).

La pensée religieuse de Vinet, par M. Auguste LEMAITRE.

Impr. dans le *Recueil de la Faculté de théologie protestante, Université de Genève*, cahier XI, p. 2-14. Genève, Georg, 1948.

Genève et les Genevois dans la correspondance de Vinet, par M. Pierre BOVET.

Impr. dans la *Revue de théologie et de philosophie*, Lausanne. Nouvelle série, t. XXXV, juillet-oct. 1947, p. 97-112, sous le titre : *Genève et Vinet* et dans le *Recueil de la Faculté de théologie protestante, Université de Genève*, cahier XI, 1948, p. 15-33.

Excursion archéologique du jeudi 15 mai 1947 (Ascension).

Sous la conduite de M. Louis Blondel, la Société a visité le château d'Aigle, l'abbaye de Saint-Maurice et l'église de Noville.

Après avoir admiré le trésor de l'abbaye, les participants au nombre d'une trentaine, étudièrent sur le terrain les restes des anciennes basiliques d'Agaune, que les dernières fouilles ont mis à jour.

1194. — *Séance du 13 novembre 1947.*

L'église de Saint-Pierre de Clages, Valais (avec projections lumineuses), par M. Pierre BOUFFARD.

Cette jolie église au bord de la route de Martigny à Sion est un des rares monuments romans du Valais. Sa construction est d'un siècle antérieure à la plus ancienne mention, qui est la confirmation en 1153 de son appartenance à l'abbaye bénédictine de Saint-Martin d'Ainay à Lyon. Elle comprend trois nefs à quatre travées, un transept non saillant et un chœur à trois absides. Les piliers sont carrés, exceptés ceux de la quatrième travée dont la partie supérieure est ronde ; les chapiteaux sont de simples dalles biseautées. Le chœur, le transept et la travée attenante sont restés dans leur premier état. Les voûtes furent probablement construites au XVIII^e siècle, après exhaussement des murs ; la nef et les bas-côtés avaient à l'origine une toiture en charpente. Le bas-côté sud est plus large que le collatéral nord, ce qui indique une reconstruction qu'on ne peut dater. Les fenêtres sont du XVI^e-XVII^e siècle, et il n'est pas certain qu'il y en ait eu à l'origine dans les murs latéraux. A une époque inconnue la façade a été refaite en sa partie haute et le portail reconstruit. Les colonnettes des fenêtres du clocher ont des chapiteaux décorés de feuillages, de masques ou de personnages dont l'aspect archaïque est dû à un sculpteur local et attardé. La flèche, élancée, a été refaite sur le plan ancien au moment de la restauration de l'église à la fin du XIX^e siècle.

Diverses influences se sont exercées sur ce monument : valdôtaines, par voisinage ; bourguignonnes, par son affiliation à l'ordre de Cluny et par sa maison-mère, Saint-Martin d'Ainay. Il y a également une étroite parenté entre Saint-Pierre de Clages et l'église du monastère clunisien de Saint-Martin d'Aime en

Tarentaise, fondé en 1019, où l'on retrouve le même plan et les mêmes piliers carrés et ronds. De plus, cette dernière a une tour sur les deux absides prolongeant les bas-côtés, ce qui laisse supposer que l'église valaisanne en avait de semblables avant la construction du clocher actuel. Le plan remonte à un type créé au IV^e siècle en Syrie. Il passa en Asie Mineure, puis en Dalmatie ; il atteignit l'Italie du Nord au VII^e siècle, les Grisons au début du VIII^e siècle et la Bourgogne plus tard. On le retrouve ailleurs en Suisse dans les églises, postérieures en date, de Spiez, d'Amsoldingen, de Moutier-Grandval entre autres.

**Le déchiffrement des illisibles (avec projections lumineuses),
par M. Marc CRAMER.**

L'auteur montre quelques exemples de lecture des textes illisibles dans les papiers trouvés sur des cadavres dans les champs de bataille et transmis au Comité international de la Croix-Rouge. Carnets, livrets ou papiers aux feuillets agglomérés et tachés ou roussis par la sanie, le sang ou l'eau de mer ou roussis par les flammes, et à l'encre décolorée, décomposée ou moisie, arrivèrent par dizaines de milliers. Tout, sauf en quelques cas, put être lu grâce à l'emploi de différents réactifs chimiques ou de la lumière ultra-violette.

1195. — *Séance du 27 novembre 1947.*

Les premières presses réformées de Genève, Pierre de Vingle, Martin Gonin, Jean Gérard et Jean Michel ; par M. Henri DELARUE.

Paraîtra dans le *Bulletin*.

Correspondance de Jean-Pierre Mauncir, étudiant en chirurgie à Paris, 1788-1792 ; par M. Jean OLIVIER.

Appartenant à des descendantes des Maunoir, cette correspondance se compose de 64 lettres de Jean-Pierre à sa famille et de 61 lettres de sa famille à lui-même ; elle s'étend d'octobre 1788 à avril 1794. La mère narre, dans le charmant style épis-

tolier du XVIII^e siècle, les événements plus modestes qui ont lieu à Genève. Jean-Pierre assiste donc aux débuts de la Révolution française. Il s'enthousiasme pour les idées nouvelles et participe même à plusieurs des grandes journées historiques : il est à Versailles le 4 mai ; il voit la tête de Launay fichée au bout d'une pique ; il monte la garde à la Bastille ; il est à la tête du second bataillon des élèves-chirurgiens qui accompagnent le roi à Paris. Le 10 août il soigne les blessés et contribue à sauver la tête de son maître, le célèbre Desault. Les massacres de septembre 1792 finirent par l'impressionner et l'engagèrent à quitter Paris pour continuer ses études à Londres. Sa mère lui raconte le gel du lac ; la disette de farine et de bois, et les secours de charité ; les émeutes, la marche des paysans contre Saint-Gervais, les négociations avec le général de Montesquiou, la grenade lancée contre le Cercle de la Grille et l'émotion qui les secoue, elle et sa famille qui logent au-dessus.

1196. — *Séance du 11 décembre 1947.*

Les manifestations du mécontentement populaire après l'Escalade, par M. Pierre BERTRAND.

Voir son article intitulé *La politique intérieure à Genève après l'Escalade* dans *La Tribune de Genève*, 69^e année, n^o 291, 12 déc. 1947.

La crise du Sonderbund à Genève, par M. François RUCHON.

L'auteur remonte aux origines de la crise qui fut provoquée par trois facteurs d'inégale importance : l'affaire des couvents d'Argovie, l'affaire des Jésuites, l'affaire des corps francs (qui n'intéressa pas beaucoup Genève). Il s'attache à montrer comment les Genevois ont réagi. Ils adoptèrent dans la première — non sans que l'opinion libérale eût manifesté — une attitude conciliante. Le Conseil Représentatif appuya le rétablissement de trois couvents de femmes et du couvent d'Hermetschwyli. L'affaire des Jésuites provoqua une crise grave. Il est paradoxal de constater que les Jésuites n'ont pas eu de plus ardents

défenseurs que les conservateurs genevois qui étaient pourtant de bons protestants. Leur attitude fut déterminée uniquement par des considérations politiques : voter l'expulsion, c'était donner son appui aux cantons radicaux, provoquer une crise d'où pourrait sortir le bouleversement des institutions fédérales, c'était aussi porter atteinte à la souveraineté d'un canton suisse. Les membres de l'*Union protestante*, société secrète qui luttait (assez maladroitement d'ailleurs) contre l'envahissement catholique à Genève, ne signèrent aucune des pétitions contre les Jésuites. On publie du côté libéral-radical de nombreuses brochures, on tient de vibrantes assemblées, mais rien n'ébranle la volonté des Conseils. Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil s'en tiennent à une « invitation amicale et pressante » à Lucerne de renoncer, par égard pour sa position fédérale, à l'appel des Jésuites. James Fazy, Antoine Fazy-Pasteur bataillent sans succès au Grand Conseil, et la *Revue* du 19 février 1845 écrit que « le vote n'est nullement celui qui correspond à la véritable opinion du canton ».

Quand le Vorort divulgue l'existence de l'Alliance séparée, en 1846, l'affaire des Jésuites est vite reléguée au second plan. Depuis quelque temps les députés de Genève à la Diète votent souvent avec les petits cantons. Le Conseil d'Etat adopte dès le début une politique dilatoire. Le 1^{er} juillet 1846 il propose un projet d'instructions additionnelles dont le résultat le plus clair est de faire traîner l'affaire en longueur. Le *Journal de Genève* (organe du tiers parti) commence par être favorable à la dissolution du Sonderbund ; puis, sous l'effet de certaines pressions, il finit par défendre le point de vue gouvernemental. Dans ses instructions le Conseil d'Etat refuse d'appuyer la proposition de Zurich (dissolution immédiate) et reconnaît que des « motifs graves et plausibles » ont pu engager les sept cantons à former l'Alliance séparée. Violentes réactions dans la presse radicale. Le Conseil d'Etat flottait un peu dans toute cette déplorable affaire. Le syndic Demole aurait, à la rigueur, admis la dissolution ; M. Brocher n'en voulait pas entendre parler, et menaça de démissionner. Les deux conseillers catholiques poussaient aux mesures extrêmes. De pathétiques débats eurent lieu au Grand Conseil. La commission nommée par le président

E. Rigaud était, dans sa majorité, défavorable aux instructions. Des pressions s'exercent sur M. Cramer, en particulier, qui finit par soutenir le Conseil d'Etat et accepte d'être rapporteur. En fin de compte Genève n'adhère pas à la proposition de Zurich. Dès le samedi 3 octobre on entre dans une période révolutionnaire. Les conservateurs genevois s'en tinrent à une attitude nette et cassante par haine du radicalisme. Genève a deux adversaires, disait Auguste de la Rive au Grand Conseil le 12 juin 1846 : l'ultramontanisme et le radicalisme. Le 25 septembre 1846, il écrivait dans le *Fédéral* : « Genève n'ira pas faire les affaires du radicalisme en joignant sa voix à celle des dix cantons qui ont adopté la proposition de Zurich ». Dès que le régime radical est établi, le Grand Conseil vote le 9 novembre 1846 un arrêté par lequel Genève adhère à la dissolution inconditionnelle du Sonderbund. Les troupes genevoises, levées pour la campagne d'octobre 1847, firent vaillamment leur devoir. Il y eut quelques défections et démissions chez les officiers conservateurs. Après la victoire Genève se montra conciliant, et James Fazy proposa plusieurs fois à Berne de remettre aux vaincus la plus grande partie de leur dette.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1947

Recettes

Cotisations 1947 et arriérées	Fr. 2.165,—
Revenus ordinaires.	» 428,55
Revenus du Fonds Gillet-Brez attribués au Compte des publications.	» 781,85
Excédent du Compte de la bibliothèque . . .	» 67,25
Excédent du Compte des publications	» 1.155,05
	<u>Fr. 4.597,70</u>

Dépenses

Frais généraux : séances et frais divers. . . .	Fr. 801,15
Publications : attribution des revenus du Fonds Gillet-Brez	» 781,85
Boni de l'exercice 1947	» 3.014,70
Total pour balance.	<u>Fr. 4.597,70</u>